# Occupation illicite dans les locaux de l'ancien Gamm Vert : MAJ 30 octobre 2026

**Mise à jour du 4 novembre 2026**

Alors que l'expulsion des occupants illicites des locaux de l'ancien magasin Gamm Vert devait intervenir ce mercredi 4 novembre à 15 heures, avec la mobilisation d'une vingtaine de fonctionnaires de police sous l'autorité des services de l'État, un troisième recours a été déposé quelques instants seulement avant l'intervention. Conformément à la procédure en vigueur, cette nouvelle démarche contentieuse a entraîné la suspension immédiate de l'opération d'évacuation...

Cette situation suscite une vive incompréhension. Après plusieurs semaines de mobilisation des services de l'État, des forces de l'ordre, du propriétaire du site et de la Ville, les recours successifs permettent une nouvelle fois de retarder l'exécution d'une décision pourtant validée par la justice. Si le droit au recours constitue un principe fondamental de notre État de droit, ses modalités d'application dans ce dossier interrogent légitimement au regard des moyens déjà engagés à plusieurs reprises pour organiser une expulsion finalement annulée au dernier moment.

La Ville de Meulan-en-Yvelines regrette cette situation qui prolonge l'occupation illicite du site et les nuisances qu'elle engendre pour les riverains. Elle demeure pleinement mobilisée aux côtés des services de l'État et continuera d'informer la population de toute évolution du dossier.



**Mise à jour du 30 octobre 2026**

Un second recours a été déposé dans le cadre de la procédure engagée par les services de l'État concernant l'occupation illicite des locaux de l'ancien magasin Gamm Vert. En conséquence, l'expulsion qui devait intervenir cette semaine n'a pas pu être mise en œuvre. La nouvelle requête est actuellement en cours d'instruction par la juridiction compétente et les services de la Préfecture demeurent dans l'attente de la décision qui sera rendue. À ce stade, aucune nouvelle date d'évacuation ne peut être confirmée. La Ville de Meulan-en-Yvelines continue de suivre la situation avec la plus grande vigilance, en lien étroit avec les services de l'État, et informera les habitants de toute évolution significative du dossier dès que de nouveaux éléments seront connus.

**Point sur la situation 23/10/2026**

Depuis quelques jours, des groupes de personnes installées initialement sur d'autres communes du secteur ont successivement occupé différents sites, notamment à Flins-sur-Seine et Hardricourt, avant de s'installer récemment dans les locaux de l'ancien magasin Gamm Vert à Meulan-en-Yvelines.

**Une mobilisation immédiate de la Ville**

Dès que cette occupation illégale a été constatée, Madame le Maire a pris contact avec les propriétaires du site afin de les informer de la situation et de leur rappeler les démarches à engager pour permettre l'expulsion des occupants dans le respect de la procédure légale.

**Une procédure engagée conformément à la loi**

Le propriétaire a ainsi déposé plainte auprès des services compétents. À la suite de cette démarche, la Police nationale est intervenue sur place afin d'établir un constat officiel de l'occupation des locaux, d'identifier le nombre d'occupants présents et de relever plusieurs raccordements illicites aux réseaux d'eau et d'électricité.

Il est important de préciser que ces consommations frauduleuses ne sont pas prises en charge par la Ville de Meulan-en-Yvelines.

Le dossier a ensuite été transmis aux services de l'État. Une procédure d'expulsion a été engagée et un arrêté préfectoral devait permettre l'évacuation du site à compter du lundi 26 octobre.

**Une expulsion confirmée**

Toutefois, une association a déposé un recours en référé contre cette décision. Cette action contentieuse a eu pour conséquence de suspendre temporairement l'exécution de la mesure d'expulsion dans l'attente de la décision de justice.

Ce recours a été rejeté car aucun motif n’a été avancé. L'arrêté préfectoral d'expulsion est donc maintenu et son exécution demeure programmée en début de semaine prochaine, sous l'autorité des services de l'État.

**La Ville reste vigilante**

La Ville de Meulan-en-Yvelines reste pleinement mobilisée aux côtés des services de l'État, du propriétaire et des forces de sécurité afin que cette situation trouve une issue rapide dans le respect du droit et des procédures en vigueur et les services municipaux suivent l'évolution du dossier au quotidien.

La Municipalité comprend les préoccupations exprimées par les riverains et tient à rappeler que l'ensemble des démarches relevant de ses compétences ont été engagées sans délai dès la découverte de cette occupation illicite.